

## AVIS

AT.22.76.AV

---

Révision des plans de secteur de NIVELLES ET WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » et de compensations à BRAINE L'ALLEUD et COURT-SAINT-ETIENNE – Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales

Avis adopté le 09/09/2022

## DONNEES INTRODUCTIVES

### Demande :

- *Initiateur :* Ideal Times SA, mandaté par Burco
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

### Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.33 §4 du CoDT
- *Date de réception du dossier :* 18/08/2022
- *Délai de remise d'avis :* 30 jours
- *Portée de l'avis :* Ampleur et précision des informations que doit contenir le rapport sur les incidences environnementales (RIE)
- *Audition :* 6/09/2022

### Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* En extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » - zone agricole, zone d'espaces verts. Concernant la compensation : Court-Saint-Etienne, en zone d'aménagement communal concerté
- *Affectations proposées :* Zone d'activité économique mixte
- *Compensation :* zone agricole et zone forestière

### Brève description du projet et de son contexte :

Cette demande de révision vise l'inscription au plan de secteur d'une zone d'activité économique mixte (20 ha) et d'une zone d'espaces verts (3,7 ha) en extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » à Braine l'Alleud en lieu et place d'une zone agricole et d'une zone d'espaces verts. Le périmètre proposé est délimité par le parc de l'Alliance, le ring Ro et la ligne de chemin de fer L124 Bruxelles-Charleroi. Ce projet est localisé à côté de la future halte du RER « Braine l'Alliance ».

Le projet vise également l'inscription, à titre de compensation, d'une zone agricole (19,49 ha) et d'une zone forestière (1,56 ha) en lieu et place d'une partie de la ZACC « Notre-Dame aux Sabots », sur le territoire communal de Court-Saint-Etienne.

**AVIS**

**Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable conditionnel sur le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales concernant la révision des plans de secteur de NIVELLES et WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension de la zone d'activité économique du « Parc de l'Alliance » et de compensations à BRAINE L'ALLEUD et COURT-SAINT-ETIENNE. Il est dès lors favorable à la poursuite de la procédure à la condition d'ajouter le point 9 de l'article D.VIII.33§3 du CoDT au projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales.**

Le Pôle estime que le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales reprend le contenu général fixé à l'article D.VIII.33 §3 du CoDT, à l'exception de l'alinéa 9° de cet article relatif à l'évaluation des compensations. Le Pôle demande dès lors que ce point soit ajouté au projet de contenu du RIE.

En outre, en ce qui concerne les compensations proposées, le Pôle rappelle son avis du 11/06/21 relatif à la demande de révision (Réf. : AT.21.51.AV), au sein duquel il considérait qu'il serait judicieux de réaliser une analyse approfondie de l'ensemble de la ZACC Notre-Dame aux Sabots et plus particulièrement du terrain implanté entre les deux zones proposées en compensation. Il demande que cette analyse soit réalisée lors de la rédaction du RIE.

Le Pôle rappelle également cet avis au sein duquel il insistait pour que la proximité du site avec la future halte RER soit considérée comme un réel potentiel à valoriser. Il demande dès lors que le RIE comprenne une réflexion sur la connexion entre cette halte RER et le Ring Ro, notamment sur les valorisations de l'implantation de cette halte par rapport au Ring.

De manière plus globale, vu la haute potentialité d'intermodalité de cette zone, le Pôle s'interroge sur l'impact de ce projet au niveau de la commune, en ce qui concerne les orientations de ses documents de planification et leur éventuelle mise à jour. Il serait alors intéressant que le RIE analyse les effets potentiels de cette demande de révision sur les orientations de ces documents.



Samuël SAELENS  
Président